



TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE



OBJECTIFS

Le gestionnaire de paie, en fonction des informations sociales de l'entreprise et du personnel, assure mensuellement la production du bulletin de paie et la gestion des données sociales, conformément à la réglementation en vigueur.

CONTENU

Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie (CCP1)

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle (CCP2)

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

PRÉ-REQUIS

Formation de niveau 4 ou niveau Bac +1 Appétence pour les applications informatiques et la gestion.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

650 heures (CCP 1+ CCP2)
A préciser après positionnement individuel.

DÉLAI D'ACCÈS

Une session en septembre/octobre

Une session en janvier/février

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 septembre pour la session de septembre/octobre - 31 janvier pour la session de janvier/février

DOSSIER D'ADMISSION

DOSSIER D'INSCRIPTION

TARIF

10 115 € coût maximum de la formation

possibilité d'un tarif et d'une durée adaptée à votre projet

Si formation apprentissage : tarif selon les coûts contrats établis par France compétences

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Autres financements

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation
CPF
CPF de transition
Financement individuel
FNE Formation
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences
ProA



MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS ou DUT)

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 5

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation
Epreuves finales d'examen
Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel
Epreuve pour chaque bloc de compétences
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation.

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER





RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification >
RNCP 37948

LES + DE LA FORMATION

Expertise des intervenants issus du monde
professionnel



POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

gestionnaire de paie
gestionnaire paie et administration du personnel,
collaborateur (trice) paie, comptable spécialisé paie

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

Les licences professionnelles dans le secteur des
ressources humaines.

Le BTS comptabilité et gestion.

Le DUT gestion des entreprises et des
administration

Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr
<https://www.onisep.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023

TAUX DE RÉUSSITE

80% de taux de réussite pour l'ensemble des
formations du service tertiaire

TAUX DE SATISFACTION

88% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

79% après 6 mois



FICHE FORMATION

Contacts

GRETA GRENOBLE

GRETA DE GRENOBLE

Lycée VAUCANSON 27, rue Anatole France

38100 Grenoble

PESENTI ROSSI Frédérique

Tél : 06 62 58 62 74

Mise à jour le 16 Décembre 2024

